



**1er Forum national de l'eau
19 et 20 novembre 2008
LOGNES – Seine-et-Marne**

**Atelier 2 : Des actions pour changer
les pratiques agricoles en profondeur**

Les priorités régionales

	Eau potable	Milieux aquatiques
Qualité	De l'eau de qualité pour tous	Bonne qualité écologique
Quantité	Priorité à l'eau potable, sans gaspillages	Des débits suffisants pour des rivières vivantes

Information
Démocratie participative

Priorités régionales	Eau potable	Rivière
Qualité		
Quantité		

De l'eau potable de qualité pour tous

- Réseau régional de suivi de la qualité des nappes d'eau souterraines
- Re-Sources, programme multi-partenarial pour la reconquête de la qualité de la ressource en eau dans des bassins d'alimentation de captages d'eau potable (14)
- Soutien à l'agriculture biologique, à l'élevage herbager à faible niveau d'intrants...



Qualité des nappes

Nappes libres (réseau régional 2007)

	NO ₃ >50 mg/l	Pest. >0,1 ou >0,5 µg/l
Jurassique moyen 30 captages	13	13
Jurassique supérieur 15 captages	9	3
Crétacé 26 captages	5	16

Eaux brutes des captages AEP (DRASS 2007)

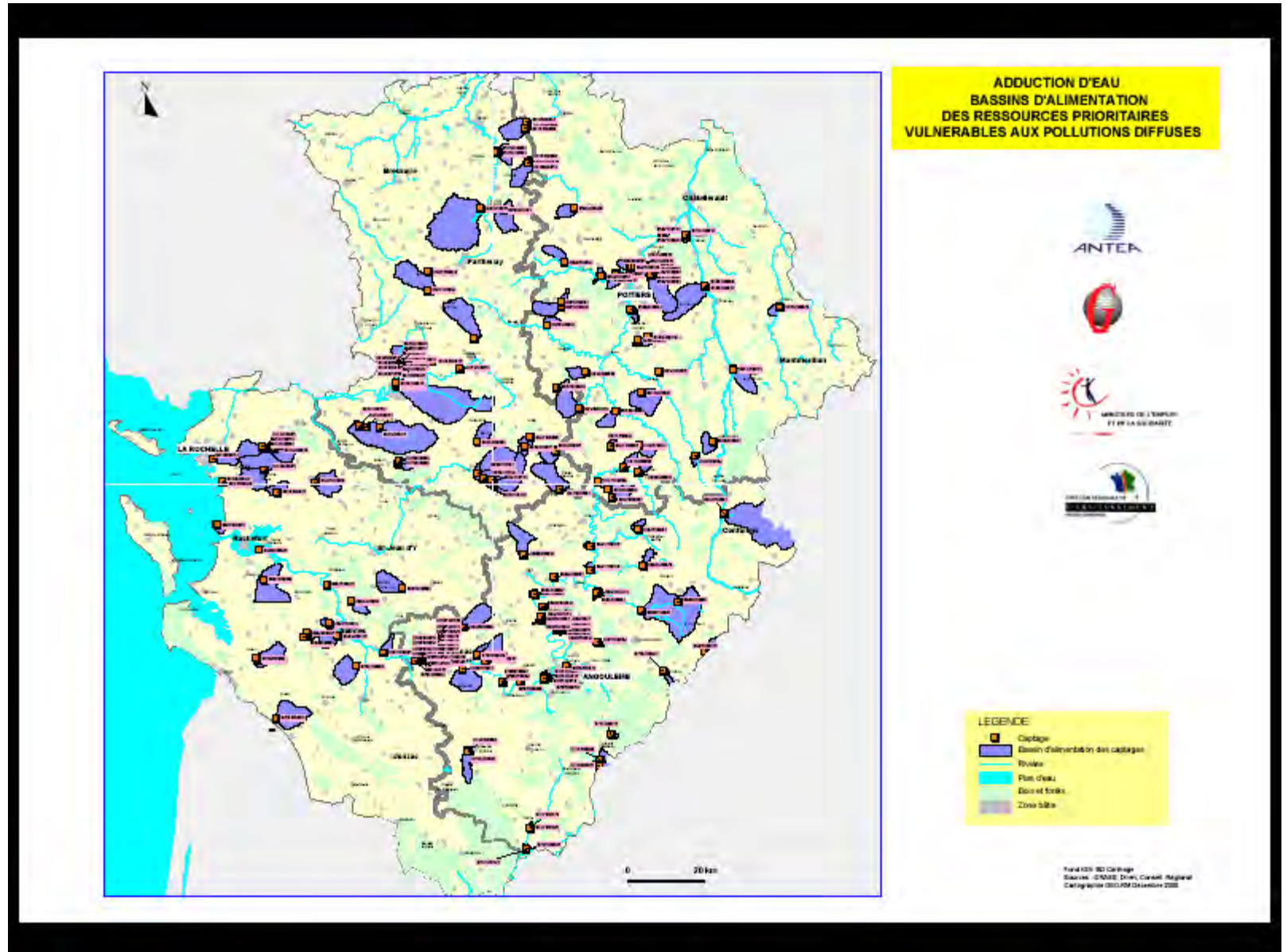
Nitrates : 18 % supérieurs à 50 mg/l
13 % compris entre 40 et 50 mg/l

Pesticides totaux : 6 % supérieurs à 0,5 µg/l
19 % compris entre 0,1 et 0,5 µg/l



R
E
S
O
U
R
C
E
S

120 Captages stratégiques pollués par les pollutions diffuses





Objectifs et démarche

**R
E
-
S
O
U
R
C
E
S**

Reconquérir la qualité des ressources en eau destinées à l'alimentation en eau potable en Poitou-Charentes.

Délivrer une eau de qualité en limitant au maximum les traitements préalables.

Rassembler tous les acteurs.

Impulser des changements forts, notamment dans les systèmes de production des exploitations agricoles.

Impulser des changements dans les comportements et les pratiques professionnels et individuels



CONVENTION CADRE

Points importants

- Agriculture durable et changements dans les systèmes de production (CPER + FEADER +9ème programme Agences) sur 70 % des surfaces sensibles à l'infiltration
- Agrément adhésion Re-Sources, contrat de BAC, engagement des acteurs locaux et gestion des dossiers et des demandes d'aides
- Enveloppes prévisionnelles à 42 000 000 € pour les MAE/PVE et 24 000 000 € pour l'animation et des mesures d'accompagnement

AVANCEES et LIMITES

Points positifs :

- Diagnostics individuels d'exploitation (pré-MAE)
- Acquisition surfaces sensibles du PPC
- Bail environnemental avec agriculteur bio
- Préservation prairies avec baisse des intrants (MAE)

Limites :

- Réduction du risque de lessivage faiblement intégré en face d'un rendement maximalisé
- Transparence des pratiques agricoles
- Adoption limitée des MAE Ferti et Phyto sur grandes cultures

Perspectives :

- Mesures réglementaires si adhésion insuffisante pour des programmes volontaires

